



COMPOSITION DE LA CLE DU SAGE DU BASSIN VERSANT DE L'ELORN

Dernier renouvellement général : 6 juin 2017

A renouveler le : 5 juin 2023

Mise à jour : DCPAT/BC 19 octobre 2020

1- Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux

- Représentants du Conseil régional de Bretagne

Mme Laurence FORTIN
Mme Sylvaine VULPIANI

- Représentants du Conseil départemental du Finistère

Mme Françoise PERON
Mme Florence CANN
M. Jean-Marc PUCHOIS

- Représentants des maires du Finistère désignés par l'Association des maires du Finistère
15 élus communautaires

M. Jean-Philippe ELKAIM Conseiller métropolitain
Mme Vefa KERGUILLEC Vice-présidente
Mme Claire LE ROY Conseillère métropolitaine
M. Yohann NEDELEC Vice-président
M. Bernard NICOLAS Conseiller métropolitain
M. Laurent PERON Vice-président
M. Christian PETITFRERE Conseiller métropolitain
Dont 5 représentants de la communauté de communes du pays de Landivisiau
M. Henri BILLON Président
M. Guy GUEGEN Conseiller communautaire
M. Philippe HERAUD Vice-président
M. Jean JEZEQUEL Vice-président
M. Bernard MICHEL Conseiller communautaire
Dont 5 représentants de la communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas
M. Lenaïc BLANDIN Conseiller communautaire
M. Guillaume BODENEZ Conseiller communautaire
M. Joël CANN Conseiller communautaire
M. David ROULLEAUX Conseiller communautaire
Mme Chantal SOUDON Vice-présidente

- Représentant du Parc naturel régional d'Armorique

N

- Représentant du Syndicat de bassin de l'Elorn

Mme Viviane BERVAS

2- Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations

- Représentants de la chambre d'agriculture du Finistère

M. Thierry MARCHAL

- Représentant de la chambre régionale de commerce et d'industrie métropolitaine de Bretagne Ouest

M. Louis-Pol LAGADEC

- Représentant du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins (CDPMEM)

M. Marc LARS

- Représentant de la Fédération du Finistère pour la pêche et la protection du milieu aquatiques

M. Jean-Yves KERMARREC, président de l'AAPPMA de l'Elorn

- Représentant de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Finistère (FDSEA)

M. Rémi SALIOU

- Représentant de l'UDSEA – Confédération paysanne du Finistère

M. Stéphane BRELIVET

- Représentant de "Eau et rivières de Bretagne"

M. Mickaël RAGUENES

- Représentant de « SEPNEB – Bretagne vivante »

M. Jean-Pierre LE GALL

- Représentant des consommateurs

M. Loïc LE POLLES

- Représentant du syndicat de la truite d'élevage de Bretagne

M. Hervé LADUREE

- Représentant le comité régional de la conchyliculture de Bretagne nord

M. Thierry LARNICOL

- Représentant des riverains

M. Claude ROUSSILLON

3- Collège des représentants de l'Etat et des établissements publics de l'État

- un représentant désigné par le préfet coordonnateur de bassin Loire-Bretagne

- le sous-préfet de Brest représentant le préfet du Finistère
- le préfet maritime de l'Atlantique ou son représentant
- le directeur départemental des territoires et de la mer (DDTM) du Finistère ou son représentant
- un représentant désigné par le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Bretagne
- le directeur de l'agence de l'eau Loire-Bretagne ou son représentant
- le directeur inter régional de l'Agence française de biodiversité de Bretagne – Pays de la Loire (mission eau et milieux aquatiques)
- un représentant de la délégation territoriale du Finistère de l'agence régionale de santé
- un représentant de l'IFREMER
- la présidente du Parc naturel marin d'Iroise ou son représentant